



Municipalité
Législature 2016-2021

ENTREE EN MATIERE DU

PREAVIS MUNICIPAL xx/2019

concernant une demande de crédit
extrabudgétaire de CHF 60'000.- TTC pour la
réfection du parquet de la salle communale

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le parquet de la salle communale « Meier » doit être remplacé.

En effet, il a déjà été poncé deux fois suite à des dégâts d'eau et à l'usure, et il présente des trous dans la couche de finition à différents endroits, ce qui fait qu'il ne peut plus être poncé.

Pour mémoire, il a été installé en 2004, lors de la construction du bâtiment, soit il y a 15 ans.

Coûts des travaux

Poste	Description des travaux	Montants TTC
Sols	Remplacement intégral du parquet existant	54'569.10
Divers et imprévus (env 10%)		5'430.90
Total TTC		60'000.00

Financement

Cet investissement sera financé par la trésorerie courante, et si nécessaire par un emprunt dans la limite du plafond d'endettement.

Amortissement

L'amortissement se fera sur une période de 10 ans.

Décision

Au vu des éléments précités, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir renvoyer cet objet pour examen auprès des Commissions concernées.

Commugny, le 11 mars 2019

Le Municipal responsable : Yves Hermanjat

Au nom de la Municipalité

la syndique

l'adjoint administratif

O. Decré

J. Ischi